

Les éco-délégués donnent l'exemple

Bellême. Les éco-délégués du collège Roger-Martin-du-Gard Bellême, chargés de mettre en oeuvre des projets et actions en faveur du développement durable, ont choisi cette année de se consacrer à la réalisation d'un meuble destiné au recyclage de déchets particuliers (piles, bouchons plastiques, cartouches d'encre et instruments d'écriture). Arnaud Avrillault, Conseiller Principal d'Éducation, encadre le projet : « **Après avoir élaboré un plan du meuble en salle de classe, ils se sont rapprochés du lycée de Perseigne de Mamers pour se faire conseiller par un enseignant de menuiserie. Pour la décoration, les éco-délégués ont pu s'appuyer sur les services de l'e-labo situé en face du collège, notamment pour la réalisation de pancartes présentant les déchets à recycler, ont assemblé les différentes parties du meuble. Il reste maintenant à le décorer le meuble (panneaux descriptifs et peinture) avant de le présenter à toutes les classes du collège avant la fin de l'année scolaire.** »

En effet, outre l'intérêt de bricoler et de se familiariser aux métiers du bois, l'objectif principal de ce projet est de sensibiliser l'ensemble des collégiens au tri et au recyclage des déchets.



